Centre d'Information de l'Éducation Nationale





Août / Septembre 2021

Actualités

La remise des diplômes à l'IFSI et l'IFAS

La cérémonie annuelle de remise des diplômes des étudiants infirmiers et élèves aides-soignants de la Principauté se tiendra le vendredi 24 septembre au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco.

L'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) propose un parcours en 3 ans, alternant cours théoriques et stages pratiques, conduisant à l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmier (DEI), conférant le grade de licence.

L'IFAS (Institut de Formation d'Aide-Soignant) propose une formation théorique et pratique d'un an, menant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS).

http://www.chpg.mc/etudiants-professionnels/

Booster son CV et sa moyenne générale avec les associations étudiantes

Vous entrez dans l'enseignement supérieur? Pensez aux associations étudiantes! Faire partie d'une association, que ce soit pour un semestre ou pour une année entière, est une valeur ajoutée sur un CV et permet également d'améliorer son bulletin universitaire. Les établissements d'enseignement supérieur, en particulier les universités, valorisent les activités extra-scolaires et l'engagement citoyen des étudiants. Ces derniers pourront augmenter leur moyenne générale et obtenir, dans certains cas, une attestation présentant les compétences acquises : un sésame non négligeable dans son dossier! Cours de sport hebdomadaire, engagement dans la vie institutionnelle de son établissement, tutorat pour des élèves en zones défavorisées, nettoyage de plages, tenue d'une épicerie solidaire, organisation d'un festival d'arts ou d'un spectacle, animation de ciné-débats... un large choix selon ses centres d'intérêts et ses disponibilités.

Alors qu'attendez-vous? Et si aucune association étudiante ne vous intéresse, pourquoi ne pas monter la vôtre?



Il faut viser la lune, parce qu'au moins, si vous échouez, vous finirez dans les étoiles.

Oscar WILDE



S'informer

Le site de l'ONISEP présente une information fournie sur les études et les métiers qui s'y rapportent. Sous forme d'articles ou de vidéos, il est notamment possible de faire une recherche par centres d'intérêt ou environnement de travail.

> https://www.onisep.fr/ https://oniseptv.onisep.fr/

Extra-scolaire

En 4ème ou en 3ème, les élèves réalisent leur bain en entreprise.

Celles et ceux intéressés par un stage à la Sûreté Publique de Monaco peuvent dès à présent envoyer leur candidature à ecoledepolice@gouv.mc.

Les élèves retenus seront encadrés par les formateurs de l'École de Police.

https://ecoledepolice.gouv.mc/Unite-de-Police-Jeunesse-et-Prevention/Bain-enentreprise-Modalites

Sentre d'Information de l'Éducation Nationale

18, avenue des Castelans VIC 98000 MONACO Fél. : (+377) 98 98 87 63 Dien@gouv.mc - cien.gouv.mc



Centre d'Information de l'Éducation Nationale



Avec plus de 70 associations sportives, le sport occupe une place importante en Principauté. Concilier pratique sportive et études, c'est possible!

Les classes à horaires aménagés pour les élèves pratiquant un sport intensif

En Principauté, un dispositif de classes à horaires aménagés pour la pratique du sport intensif est proposé dans les établissements publics et privés sous contrat, de la 6ème à la 1ère. Les élèves inscrits bénéficient d'un allègement dans certaines matières, alliant ainsi scolarité à pratique intensive de leur discipline. Les demandeurs doivent justifier de résultats sportifs significatifs (niveau sportif, calendrier des compétitions prévues durant l'année scolaire, ...) et d'au minimum 8h de pratique hebdomadaire au sein d'une association sportive monégasque. Les dossiers sont à déposer auprès de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports :

https://spp.gouv.mc/Education/Enseignement/Inscriptions/S-inscrire-en-classe-a-horaires-amenages-pour-la-pratique-du-sport-intensif.

L'AS Monaco Academy, un Centre de Formation pour les élèves footballeurs

L'AS Monaco Academy forme chaque année une cinquantaine d'élèves. Ils sont recrutés par les entraîneurs et responsables de l'AS Monaco Football Club, aucune candidature spontanée n'est retenue. En parallèle de leur formation sportive intensive, les jeunes joueurs poursuivent leur scolarité au sein de l'Academy :

https://www.asmonaco.com/club/academy/presentation-de-lacademy/.

Le sport dans l'enseignement supérieur en France

À l'université, la filière STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) est sélective. Pluridisciplinaire, ce cursus allie pratique sportive, sciences du vivant et sciences humaines. Dès la L2, l'étudiant se spécialise et choisit parmi 5 parcours : APAS (Activité Physique Adaptée et Santé), EM (Éducation et Motricité), ES (Entraînement Sportif), MS (Management du Sport), ESPM (Ergonomie du Sport et Performance Motrice). Il est important de choisir sa faculté en fonction du sport pratiqué.

Si l'étudiant souhaite s'orienter vers une autre filière tout en conservant une pratique sportive, il peut s'inscrire aux activités proposées par son université auprès du SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives). Enfin, quel que soit l'établissement choisi, un étudiant peut, sous certaines conditions, obtenir le statut d'étudiant sportif de haut niveau et bénéficier d'aménagements lui permettant de concilier études supérieures et carrière sportive : https://www.etudiant.gouv.fr/fr/le-statut-d-etudiant-sportif-de-haut-niveau-580.

L'INSEP, un établissement public pour sportifs de haut niveau

L'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministère chargé des sports. Acteur de la politique du sport de haut niveau et centre d'entraînement olympique et paralympique de référence en France, l'INSEP accueille des sportifs de la 3ème à la Terminale et propose des formations supérieures en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur français : https://www.insep.fr/fr/formations-et-diplomes.

Centre d'Information de l'Éducation Nationale

8, avenue des Castelans MC 98000 MONACO Fél. : (+377) 98 98 87 63 cien@gouv.mc - cien.gouv.mc

